

**Communauté de Communes  
AURAY QUIBERON TERRE ATLANTIQUE**

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

SEANCE DU 28 OCTOBRE 2016

**Les textes intégraux des actes sont consultables à l'accueil de la Communauté de Communes aux heures habituelles d'ouverture.**

Conseillers en exercice : 56	Présents : 34	Votants : 52
------------------------------	---------------	--------------

L'an deux mille seize, le vingt-huit octobre à quatorze heures, le Conseil communautaire légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Philippe LE RAY, Président, dans la salle de la mairie annexe de Penhoët à BREC'H.

**Etaient présents** : Ronan ALLAIN, Marie-Thérèse BAILOT, Bernard BODIC, Jean-Luc CHIFFOLEAU, Bernadette DESJARDINS, Jean DUMOULIN, Roland GASTINE, Bruno GOASMAT, Elisabeth GOUELLO, Jean-Michel GUEDO, Jean-François GUEZET, Marie-Pierre HELOU, Guy HERCEND, Bernard HILLIET, Jean-Pierre KERBART, Pierrette LE BAYON, Chantal LE BIHAN-LE PIOUFF, Pascal LE CALVE, François LE COTILLEC, Laurence LE DUVEHAT, Lénaïck LE PORT-HELLEC, Philippe LE RAY, Jean-Luc LE TALLEC, Olivier LEPICK, Christiane MOULART, Gérard PIERRE, Laurence PINGRENON, Dominique RIGUIDEL, Aurélie RIO, Fabrice ROBELET, Guy ROUSSEL, Monique THOMAS, Florence SEVENO, Franck VALLEIN.

**Absents ayant donné pouvoir** : Annie AUDIC à Roland GASTINE, Hélène CODA-POIREY à Guy HERCEND, Michel COUTURIER à Bernadette DESJARDINS, Marie-Claude DEVOIS à François LE COTILLEC, Lucienne DREANO à Monique THOMAS, Amélie FUSIL-DE ROBIANO à Fabrice ROBELET, Yvonnick GUEHENNEC à Aurélie RIO, Gérard GUILLOU à Jean DUMOULIN, Fay HURLEY à Pascal LE CALVE, Roger JOFES à Laurence LE DUVEHAT, Ronan LE DELEZIR à Dominique RIGUIDEL, Jean-Maurice MAJOU à Elisabeth GOUELLO, Françoise NAEL à Ronan ALLAIN, Gérard PILLET à Bernard BODIC, Aurélie QUEIJO à Pierrette LE BAYON, Odile ROSNARHO à Philippe LE RAY, Marie-Éliane ROZO à Bernard HILLIET, Andrée VIELVOYE à Bruno GOASMAT.

**Absents excusés** : Jean-Michel BELZ, Serge CUVILLIER, Michel JEANNOT, Jessica LE VISAGE.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer valablement.

Décision	Titre	Objet	Vote
N° 2016DC/123	Désignation du secrétaire de séance	Nommer Mme Monique THOMAS, Secrétaire de séance.	Délibération adoptée à l'unanimité
N° 2016DC/124	Adoption du procès-verbal de la séance du 30 septembre 2016	Approuver le procès-verbal de la séance du 30 septembre 2016 en tant compte des remarques formulées	Délibération adoptée à l'unanimité

**Étaient présents** : Ronan ALLAIN, Marie-Thérèse BAILOT, Bernard BODIC, Jean-Luc CHIFFOLEAU, Serge CUVILLIER, Bernadette DESJARDINS, Jean DUMOULIN, Roland GASTINE, Bruno GOASMAT, Elisabeth GOUELLO, Jean-Michel GUEDO, Jean-François GUEZET, Marie-Pierre HELOU, Guy HERCEND, Bernard HILLIET, Jean-Pierre KERBART, Pierrette LE BAYON, Chantal LE BIHAN-LE POUFF, Pascal LE CALVE, François LE COTILLEC, Laurence LE DUVEHAT, Lénaïck LE PORT-HELLEC, Philippe LE RAY, Jean-Luc LE TALLEC, Olivier LEPICK, Christiane MOULART, Gérard PIERRE, Laurence PINGRENON, Dominique RIGUIDEL, Aurélie RIO, Fabrice ROBELET, Guy ROUSSEL, Monique THOMAS, Florence SEVENO, Franck VALLEIN.

**Absents ayant donné pouvoir** : Annie AUDIC à Roland GASTINE, Hélène CODA-POIREY à Guy HERCEND, Michel COUTURIER à Bernadette DESJARDINS, Marie-Claude DEVOIS à François LE COTILLEC, Lucienne DREANO à Monique THOMAS, Amélie FUSIL-DE ROBIANO à Fabrice ROBELET, Yvonnick GUEHENNEC à Aurélie RIO, Gérard GUILLOU à Jean DUMOULIN, Fay HURLEY à Pascal LE CALVE, Jessica LE VISAGE à Serge CUVILLIER, Roger JOFES à Laurence LE DUVEHAT, Ronan LE DELEZIR à Dominique RIGUIDEL, Jean-Maurice MAJOU à Elisabeth GOUELLO, Françoise NAEL à Ronan ALLAIN, Gérard PILLET à Bernard BODIC, Aurélie QUEIJO à Pierrette LE BAYON, Odile ROSNARHO à Philippe LE RAY, Marie-Éliane ROZO à Bernard HILLIET, Andrée VIELVOYE à Bruno GOASMAT.

**Absents excusés** : Jean-Michel BELZ, Michel JEANNOT.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer valablement.

Conseillers en exercice : 56	Présents : 35	Votants : 54
------------------------------	---------------	--------------

Décision	Titre	Objet	Vote
N° 2016DC/125	Définition d'une politique culturelle et patrimoniale pour la Communauté de communes - Approbation du schéma directeur	<p>- Approuver les axes stratégiques du schéma directeur de la politique culture et patrimoniale de la Communauté de communes :</p> <p>A. Renforcer l'accès à la culture pour tous en :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- augmentant la fréquentation des médiathèques par la mise en réseau,</li> <li>- améliorant la qualité du service et des animations dans les médiathèques,</li> <li>- développant la fréquentation jeune public en spectacle vivant ;</li> </ul> <p>B. Développer le rayonnement et l'attractivité du territoire pour la culture en :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- valorisant le patrimoine mégalithique sur l'ensemble du territoire,</li> <li>- développant le rayonnement d'évènements de territoire ;</li> </ul> <p>C. Soutenir une culture et une histoire bretonne ouverte et vivante en :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- favorisant la pratique de la culture bretonne et ses expressions culturelles,</li> <li>- soutenant la valorisation de l'histoire du territoire ;</li> </ul> <p>D. Développer la coordination et la mutualisation de moyens en :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- favorisant la mutualisation de moyens,</li> </ul>	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>

		- renforçant le pilotage politique et technique en matière culturelle.	
N° 2016DC/126	Attribution d'une subvention à la Semaine du Golfe	- Autoriser le versement de la subvention d'un montant de 25 000 € demandé par la Semaine du Golfe ; - d'inscrire les sommes correspondantes au budget ; - d'autoriser le Président à signer une convention d'objectifs entre la Communauté de Communes et l'association ainsi que tout document y afférent.	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>

**Étaient présents :** Ronan ALLAIN, Marie-Thérèse BAILOT, Bernard BODIC, Jean-Luc CHIFFOLEAU, Serge CUVILLIER, Bernadette DESJARDINS, Jean DUMOULIN, Roland GASTINE, Bruno GOASMAT, Elisabeth GOUELLO, Jean-Michel GUEDO, Jean-François GUEZET, Marie-Pierre HELOU, Guy HERCEND, Bernard HILLIET, Jean-Pierre KERBART, Pierrette LE BAYON, Chantal LE BIHAN-LE PIOUFF, Pascal LE CALVE, François LE COTILLEC, Laurence LE DUVEHAT, Lénaïck LE PORT-HELLEC, Philippe LE RAY, Jean-Luc LE TALLEC, Olivier LEPICK, Christiane MOULART, Gérard PIERRE, Laurence PINGRENON, Dominique RIGUIDEL, Aurélie RIO, Fabrice ROBELET, Odile ROSNARHO, Guy ROUSSEL, Monique THOMAS, Florence SEVENO, Franck VALLEIN.

**Absents ayant donné pouvoir :** Annie AUDIC à Roland GASTINE, Hélène CODA-POIREY à Guy HERCEND, Michel COUTURIER à Bernadette DESJARDINS, Marie-Claude DEVOIS à François LE COTILLEC, Lucienne DREANO à Monique THOMAS, Amélie FUSIL-DE ROBIANO à Fabrice ROBELET, Yvonnick GUEHENNEC à Aurélie RIO, Gérard GUILLOU à Jean DUMOULIN, Fay HURLEY à Pascal LE CALVE, Jessica LE VISAGE à Serge CUVILLIER, Roger JOFES à Laurence LE DUVEHAT, Ronan LE DELEZIR à Dominique RIGUIDEL, Jean-Maurice MAJOU à Elisabeth GOUELLO, Françoise NAEL à Ronan ALLAIN, Gérard PILLET à Bernard BODIC, Aurélie QUEIJO à Pierrette LE BAYON, Marie-Éliane ROZO à Bernard HILLIET, Andrée VIELVOYE à Bruno GOASMAT.

**Absents excusés :** Jean-Michel BELZ, Michel JEANNOT.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer valablement.

Conseillers en exercice : 56	Présents : 36	Votants : 54
------------------------------	---------------	--------------

Décision	Titre	Objet	Vote
N° 2016DC/127	Création d'une Société Publique Locale (SPL) Auray Carnac Quiberon Tourisme	- Approuver la participation de la Communauté de communes Auray Quiberon Terre Atlantique au capital de la Société Publique Locale Auray Carnac Quiberon Tourisme à hauteur de 3960 actions d'une valeur nominale de 80 euros chacune, pour un montant total de 316 800 € euros ; - Approuver le versement des sommes en une seule fois correspondant aux participations de la Communauté de communes Auray Quiberon Terre Atlantique au capital social, lesquelles seront prélevées sur le Chapitre 26 compte 261 titres de participation ; - Approuver les statuts de la Société Publique Locale Auray Carnac Quiberon Tourisme et le règlement	<i>Délibération adoptée à la majorité (1 Abstention : Jean-Michel GUEDO)</i>

		<p>de l'assemblée spéciale tels que joints en annexe à la présente délibération et d'autoriser M. le Président à les signer ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Approuver la composition du conseil d'administration et la désignation, en son sein, de 12 représentants de la Communauté de communes ;</li> <li>- d'autoriser les représentants qui seront désignés ultérieurement à accepter toutes les fonctions dans le cadre de la représentation qui pourrait leur être confiée au sein de la société publique locale (présidence, membres titulaires ou suppléants des éventuelles commissions, etc...) ;</li> <li>- d'approuver la désignation de Monsieur François BEAULIER en tant qu'administrateur représentant les professions et activités intéressées par le tourisme ;</li> <li>- d'autoriser la domiciliation sociale de la Société Publique Locale 30 Cours des Quais, 56470 La Trinité-sur-Mer qui fera l'objet d'une convention d'occupation ;</li> <li>- d'autoriser M. le Président ou son représentant habilité à prendre toutes les mesures et à signer tous documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.</li> </ul>	
<p>N° 2016DC/128</p>	<p><b>Désignation des administrateurs de la Communauté de communes au sein de la SPL Auray Carnac Quiberon Tourisme</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Approuver la désignation, en son sein, de 12 représentants au Conseil d'administration de la SPL, à savoir : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Bernard BODIC</li> <li>• Jean DUMOULIN</li> <li>• Roland GASTINE</li> <li>• Jean-François GUEZET</li> <li>• Bernard HILLIET</li> <li>• Laurence LE DUVEHAT</li> <li>• Michel JEANNOT</li> <li>• Olivier LEPICK</li> <li>• Gérard PIERRE</li> <li>• Dominique RIGUIDEL</li> <li>• Marie Eliane ROZO</li> <li>• Monique THOMAS</li> </ul> </li> <li>- Approuver la désignation, en son sein, d'un représentant aux assemblées générales de la SPL, à savoir M. Bernard Hilliet.</li> </ul>	<p><i>Délibération adoptée à l'unanimité</i></p>

<p><b>N° 2016DC/129</b></p>	<p><b>Action de préfiguration de la destination touristique « Bretagne Sud-Golfe du Morbihan »- Demande de subvention auprès de la Région</b></p>	<p>- Approuver le projet et d'adopter le plan de financement prévisionnel comme annexé. - Solliciter une subvention auprès du Conseil régional de Bretagne dans le cadre d'une réponse à l'appel à projets Destinations touristiques.</p>	<p><i>Délibération adoptée à l'unanimité</i></p>
<p><b>N° 2016DC/130</b></p>	<p><b>Décision modificative n°3 au Budget Principal pour l'acquisition de parts sociales dans la SPL</b></p>	<p>- d'approuver la décision modificative n°3 du Budget Principal conformément au tableau annexé.</p>	<p><i>Délibération adoptée à l'unanimité</i></p>
<p><b>N° 2016DC/131</b></p>	<p><b>Révision du Schéma de Mise en Valeur de la Mer (SMVM) - Désignation de représentants de la Communauté de communes</b></p>	<p>Reporter la désignation au sein de chacun des 5 groupes de travail déclinés ci-dessus pour la Communauté de communes, de deux représentants élus et un représentant des services techniques ou administratifs, au Conseil communautaire suivant.</p>	<p><i>Délibération adoptée à l'unanimité</i></p>

**Communauté de Communes  
AURAY QUIBERON TERRE ATLANTIQUE**

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

SEANCE DU 28 OCTOBRE 2016

**EXTRAIT N° 2016DC/129**

**Action de préfiguration de la destination touristique « Bretagne Sud-Golfe du Morbihan »  
Demande de subvention auprès de la Région**

Dépenses prévisionnelles		Recettes		
Description des postes de dépenses	Montant (€)	Financier	Montant (€)	Taux
Frais salariaux (mise à disposition d'un agent du Pays pendant 2 mois)	6000 €	Région	15 000 €	50%
Frais de mission (repas et déplacements)	500 €	AQTA	5 430 €	18,1%
Frais de communication	5500€	Vannes Agglo	8 835 €	29,45%
Prestation (étude juridique et technique)	18 000 €	CCPR	735 €	2,45%
<b>TOTAL</b>	<b>30 000 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>30 000 €</b>	

**EXTRAIT N° 2016DC/130**

**Décision modificative n°3 au Budget Principal pour l'acquisition de parts sociales dans la SPL**

**Section d'Investissement :**

Dépenses	Montant	Observation	Recettes	Montant
Opération 12/261/01- Titres de participation	316 800 €	Prise de la compétence tourisme au 01/01/2017 - création d'une SPL		
Opération 14/2041512/820- Bâtiments et installations	- 316 800 €			
<b>Total dépenses d'investissement</b>	<b>- €</b>		<b>Total recettes d'investissement</b>	<b>- €</b>